

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## NN (L) Liquid EUR - A Cap EUR

ISIN: LU0147323579

Un compartiment de NN (L) Liquid

Partie du NN Investment Partners B.V.

### Objectifs et politique d'investissement

Le fonds monétaire à court terme à valeur liquidative variable cherche à offrir aux investisseurs des rendements stables et à faible risque. Notre ambition est de préserver la valeur du capital investi et d'offrir aux investisseurs un avantage de liquidité (la possibilité d'entrer dans le fonds ou d'en sortir à la même valeur journalière). Le fonds investit dans tous types d'instruments du marché monétaire libellés en euros, tels que des billets de trésorerie, des obligations à taux flottant (c.-à-d. assorties d'un taux d'intérêt variable), des bons du Trésor, des obligations à court terme, des dépôts ainsi que des certificats de dépôt. La duration moyenne pondérée des actifs du fonds est limitée à 60 jours et leur durée moyenne pondérée à 120 jours (moyenne pondérée des durées restant à courir avant le remboursement du principal des actifs). Le fonds fait l'objet d'une gestion active et la valeur de référence Euro Overnight Index Average (Eonia) n'est pas utilisée à des fins de construction du portefeuille, mais uniquement de mesure de la performance. Nous nous assurons du reste de générer en permanence un

flux de trésorerie régulier. Nous nous employons à accroître la valeur du fonds en nous forgeant une opinion sur l'évolution des taux d'intérêt et en agissant en conséquence. De plus, nous prenons des positions, de manière sélective, sur des instruments de crédit dont le prix est attractif. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour (ouvrable) où la valeur des parts est calculée, quotidiennement dans le cas présent. Les Fonds monétaires (FM) ne sont pas des placements garantis. L'investissement en FM se distingue des placements en dépôts et s'accompagne d'un risque de fluctuation du capital. Un FM ne s'appuie pas sur une assistance externe pour garantir sa liquidité ou maintenir la VL par part ou par action à un niveau stable. Le risque de perte en capital est supporté par l'investisseur. Le fonds n'a pas vocation à verser de dividende. Les bénéfices seront intégralement réinvestis.

### Profil de risque et rendement

Risque plus faible - Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé - Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 1 parce que selon nous, le niveau de risque afférent aux instruments financiers utilisés pour atteindre les objectifs

d'investissement est faible. Différents facteurs exercent une influence sur ces instruments financiers. Ils incluent notamment l'évolution des marchés financiers et la situation économique des émetteurs de ces instruments, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale en général, ainsi que du contexte politique et économique de chaque pays. Le risque de crédit prévu des investissements sous-jacents, ou risque de défaut des émetteurs, est jugé faible. Le risque de liquidité du fonds est jugé faible. Des risques de liquidité apparaissent lorsqu'un investissement sous-jacent spécifique est difficile à vendre, ce qui peut compliquer le rachat de votre investissement par le fonds. Aucune garantie n'est donnée quant à la récupération de votre investissement initial.



## Frais

Tous les frais payés par l'investisseur servent à couvrir les frais courants du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de vos investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée	0
Frais de sortie	0

C'est le montant maximum qui peut être déduit de votre capital avant placement ou avant versement du produit de votre investissement.

### Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants	0,12%
----------------	-------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances:

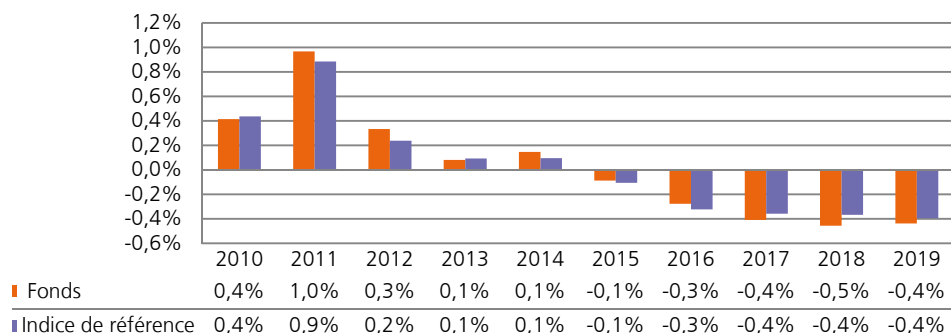
Commission de performance	0
---------------------------	---

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des valeurs maximum. Dans certains cas, le montant effectivement facturé peut s'avérer inférieur. Vous le saurez en consultant votre conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué repose sur les dépenses au titre de l'exercice clôturé le 12/2019. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il exclut:

- Commission de performance
  - Frais de transactions du portefeuille, hormis dans l'hypothèse de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif
- Vous trouverez des informations plus détaillées concernant les frais au chapitre "Commissions, frais et fiscalité" du prospectus, qui est disponible sur notre site <https://www.nnip.com/library>.

## Performance passée



- La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs.
- La performance passée tient compte des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée et de sortie ainsi que des frais de conversion.
- Ce compartiment a été lancé en 2002.
- La Classe d'actions a été lancée en 2002.
- La performance passée est calculée en EUR.

## Informations pratiques

- Dépositaire du fonds : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Vous pouvez obtenir gratuitement des renseignements complémentaires sur le fonds, notamment les autres catégories d'actions, des exemplaires du prospectus ainsi que des rapports semestriels et annuels du fonds auprès de la société de gestion et sur le site Web <https://www.nnip.com/library> en français, anglais et néerlandais espagnol. La Société de gestion a adopté une politique de rémunération et produit un rapport détaillant les principes de rémunération généraux, la gouvernance ainsi que la rémunération du personnel identifié et les informations quantitatives pertinentes, qui, une fois disponible, peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou consulté sur le site Internet suivant : <https://www.nnip.com/corporate/LU/en/About-us/Our-policies.htm>.
- Le prix des actions/parts du fonds est calculé et publié en EUR. Les prix seront mis à disposition sur le site Web <https://www.nnip.com>.
- Ce fonds est soumis aux lois et réglementations fiscales du Luxembourg. Selon votre pays de résidence, ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.
- La responsabilité de NN Investment Partners B.V. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Les informations clés à l'attention de l'investisseur concernent un compartiment du fonds NN (L) Liquid. Le prospectus et les rapports périodiques du fonds sont établis pour le fonds dans son intégralité, c'est-à-dire tous ses compartiments. Conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, le principe de la ségrégation de l'actif et du passif des compartiments du fonds est appliqué, ceux-ci pouvant être considérés comme des entités distinctes sur le plan des relations entre investisseurs et pouvant être liquidés séparément.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg, sous la surveillance et la réglementation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). NN Investment Partners B.V. est agréé aux Pays-Bas et réglementé par l'Autoriteit Financiële Markten.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19/02/2020.